

18 janvier 2010 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la départementalisation et le développement de Mayotte, à Mamoudzou le 18 janvier 2010.

Monsieur le Président,
Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et messieurs les élus,
Mes biens chers compatriotes de Mayotte,
Mes chers amis,
KWEZI WA MAHORÉ [Bonjour à tous]

A vous voir si nombreux, qui peut douter de la ferveur des Mahorais pour leur Patrie, la France, qui peut douter de votre amour pour la République, au lendemain de votre choix historique en faveur de la départementalisation ? C'est l'honneur de la France, c'est la fierté de notre pays que de savoir, par-delà les océans, réunir des femmes et des hommes aux histoires et aux cultures différentes dans un projet commun qui nous rassemble tous. Mayotte, référendum après référendum, n'a cessé d'affirmer son ancrage indéfectible dans la France. Mayotte, c'est la France.

Et pourtant, mes chers amis, il aura fallu que vous attendiez cinquante et un an pour que les autorités de la République entendent votre revendication et votre volonté de devenir un département Français.

Depuis le « Congrès de TSOUNDZOU », marqué par la figure de Georges NAHOUDA, le chemin vers la départementalisation allait être bien long pour vous les Mahorais.

De grandes personnalités ont attaché leur nom à votre combat.

Je pense bien à l'action des « chatouilleuses » Zeïna MDÉRÉ, Zaïna MÉRESSE et toutes celles qui ont prolongé leur combat. Ces femmes de Mayotte proclamaient « Nous voulons être Français pour être libres ! ». Aujourd'hui vous êtes Français et vous êtes libres.

Je pense au Président Younoussa BAMANA, Premier Préfet « élu » de Mayotte, Premier député, Premier Président du Conseil général. Il veillera pendant plus de 27 ans sur Mayotte. Je veux saluer l'action déterminante du Sénateur Marcel HENRY, de son frère Martial et je n'oublie pas, plus récemment, le rôle de Mansour KAMARDINE.

Vous êtes Français mes compatriotes de Mayotte, depuis 1841, c'est-à-dire depuis plus longtemps que Nice ou que la Savoie. Nous ne devons pas, nous ne pouvons pas l'oublier.

La départementalisation, tout le monde vous l'a promis en campagne électorale et tout le monde s'empressait de l'oublier sitôt élu.

Durant toute cette période, vous n'avez pas changé d'attitude : de la manière la plus ferme, vous exigiez de devenir un département.

Le 29 mars 2009, nous nous sommes engagés, ensemble, dans cette voie ! A plus de 95%, vous avez dit « oui » à la départementalisation.

Cette départementalisation, je vous l'avais promise dans la « lettre aux Mahorais », que j'ai envoyée à chacun d'entre vous le 14 mars 2007. Je vous le dis, ce ne fut pas été facile, il a fallu convaincre bon nombre de parlementaires en métropole. Mais j'ai tenu bon, parce la promesse que j'avais faite aux Français de Mayotte, j'avais le devoir moral de la tenir. Je considère que chaque territoire de l'Outre-mer doit pouvoir s'organiser selon les modalités que ses habitants

chaque territoire de l'Outre-mer son propre et organisé selon les modalités que ces territoires auront choisies. C'est cela, la nouvelle relation que je veux insuffler entre la métropole et ses Outre-mer : plus de confiance réciproque, plus de responsabilités, avec une seule ligne rouge que je ne franchirai jamais : celle de l'indépendance. Je veux le dire de la façon la plus nette : tant que je serai en responsabilité, je n'accepterai jamais que l'on conteste l'appartenance de nos territoires d'Outre-mer à la République française. Je veux être entendu ici et ailleurs. Je ne laisserai à personne, à aucune puissance étrangère, le droit de décider de qui serait Français et de qui ne le serait pas : Mayotte, c'est la France, Mayotte restera française.

Alors nous avons ensemble un pacte. Un pacte avec des droits et avec des devoirs. Je pense à la mise en place d'une nouvelle fiscalité. Je pense, mes chers amis, au respect scrupuleux de l'égalité homme/femme ou à l'existence d'une seule justice. Il n'y aura pas de surprises dans la mise en place de notre pacte, il n'y aura ni accélération, ni retards. La départementalisation de Mayotte se fera de façon « progressive » et « adaptée ». Et elle se fera.

Certains changements concrets auront lieu avant 2011. Ainsi, dès cette année, tous les mahorais bénéficieront des 10 chaînes de la Télévision Numérique Terrestre, au lieu de la seule RFO. Dès cette année sera revalorisée l'allocation minimum vieillesse et l'allocation adulte handicapé. Je sais que les anciens ont, dans la culture mahoraise, une place à part. Ils sont dans une situation sociale précaire, qu'il serait injuste de ne pas prendre en considération. C'est pourquoi nous allons augmenter les plafonds pris en compte par la sécurité sociale pour calculer les pensions de retraite, afin qu'ils soient au niveau du Smic mahorais actuel. Le Smic mahorais a considérablement augmenté depuis 2004, et pendant ce temps-là les retraites restaient calculées sur la même base. Dès 2010, nous allons corriger cette injustice.

Mais la départementalisation, et je veux vous parler franchement, c'est également plus de responsabilités. Je ne peux pas, en tant que Président de la République ne pas revenir sur les incidents qu'a connus Mayotte le 2 décembre dernier. Je suis ici pour vous dire la vérité. Les événements du 2 décembre dernier ont fait du mal à Mayotte. L'opinion publique métropolitaine n'a pas compris qu'alors que Mayotte accédait au statut de département de France, certains Mahorais, une minorité, s'en prennent ainsi aux symboles de la République de la manière la plus violente et la plus intolérable qui soit. Un gendarme a été grièvement blessé par un jet de grenade. Il a failli mourir, son pronostic vital a été engagé. Une policière de la Police de l'Air et des Frontières a failli perdre la vie en étant lapidée par une trentaine de jeunes qui se sont acharnés sur elle à coups de pierres et de parpaings. Son collègue, qui l'a dégagée, a eu le bras cassé par la violence des coups. Le Centre de rétention administrative de Mayotte a été mis à sac, tandis que de nombreux européens étaient pris pour cible par les émeutiers. Voici ce qui s'est passé le 2 décembre. Mes chers compatriotes, des arrestations ont eu lieu. Je souhaite que les responsables et les organisateurs de ces débordements, je le dis ici à Mayotte - quel que soit leur rang, quel que soit leur statut - soient recherchés, soient jugés et soient punis. Tout ceci ne ressemble pas à Mayotte, et tout ceci n'est pas compatible avec un territoire de la République. Dans un département de France, on utilise les mots et pas les coups, le débat, pas la violence, le dialogue, pas l'affrontement, les élections, pas la loi du plus fort.

Plus de responsabilités, c'est également la responsabilité financière. La situation financière du Conseil général de Mayotte, qui était excédentaire en 2004 est déficitaire aujourd'hui. Cela aussi, ce n'est pas acceptable. Le Président DOUCHINA à qui je veux redire mon amitié, est élu depuis peu, il ne peut être tenu pour responsable de cette situation. Il lui revient toutefois la tâche de redresser la situation. L'Etat vous accompagnera sur le chemin du retour à l'équilibre. La récente convention entre l'Etat et Mayotte témoigne de cet engagement réciproque. Mais chacun devra faire des efforts.

Plus de responsabilité, c'est également faire face à la pression migratoire inimaginable dont vous souffrez. A Mayotte, plus d'un tiers de la population est en situation irrégulière. Les filières qui organisent la traversée maritime des migrants clandestins sont directement responsables de plusieurs morts tous les ans. Ce sont des assassins, quatre naufrages en 2009. Et encore ne compte-t-on pas ceux qui ont disparu sans que personne ne les remarque.

Depuis 2002, j'ai tout fait pour vous aider. Je vous avais promis un hélicoptère, il est là. Je vous

avais promis un 3e radar, il est opérationnel et nous allons en installer un 4e pour couvrir toute l'île dès cette année. Les effectifs de la police ont été multipliés par 12 depuis 2002. Grâce à ces nouveaux moyens, un travail remarquable a été engagé, 20 000 étrangers en situation irrégulière ont été éloignés en 2009 ! C'est cinq fois plus que ce qu'on faisait en 2002. On a arrêté 20 fois plus de passeurs qu'en 2002.

Mais ne nous voilons pas la face : le combat est loin d'être gagné. Qui n'a pas croisé à Mayotte un voisin que l'on savait reconduit vers les Comores quelques jours plus tôt ? Qui n'a pas donné un travail à un Comorien que l'on savait en situation irrégulière ? Il faut mettre fin, mes chers compatriotes, à une hypocrisie : 15.000 travailleurs à Mayotte sont des clandestins. On ne peut pas, d'un côté, vouloir de l'emploi pour la jeunesse mahoraise, se plaindre des problèmes engendrés par l'immigration irrégulière et, de l'autre côté en tirer avantage.

Le nouveau centre de rétention administrative sera construit à Mayotte. L'étude de faisabilité sera opérationnelle dans les jours qui viennent et le nouveau centre ouvrira fin 2011, début 2012. Il faut également que les moyens de l'Etat en mer soient mieux coordonnés. Mayotte sera un département pilote pour l'expérimentation de la fonction « garde-côte », placé sous la responsabilité du préfet.

Qu'il me soit permis de dire un mot sur le projet de piste longue de l'aéroport de PAMANDZI. Je suis convaincu que cette infrastructure est essentielle pour le développement économique de Mayotte. Cette infrastructure nous la ferons parce qu'elle permettra à l'île de pouvoir accueillir des touristes en provenance directe de l'Europe, sans passer par la Réunion située, je le rappelle, à 1.400 kilomètres de Mayotte. Cet équipement permettra aussi de pouvoir acheminer du fret dans des conditions plus optimales qu'aujourd'hui, je pense par exemple aux produits de la pisciculture. Il est, en outre, le complément naturel du nouveau quai de LONGONI, que je vous avais promis et que j'ai eu le plaisir d'utiliser ce matin.

Il faut donner à votre territoire les mêmes atouts dans le domaine aérien. Dans les semaines qui viennent, les études seront lancées, afin de préparer la déclaration d'utilité publique de la piste longue et le lancement des travaux fin 2011, début 2012. Ceux-ci dureront trois ans, pour une ouverture du nouvel aéroport avec sa piste longue en 2015.

On me dit qu'une compagnie aérienne serait en capacité de faire atterrir des boeing 777, c'est-à-dire des vols long-courriers assurant la liaison directe avec Paris, sur la piste actuelle de Mayotte. Je vais expertiser cette proposition. Si celle-ci s'avérait faisable, alors les objectifs de la piste longue sur le transport direct des touristes et des Mahorais pourraient être atteints bien avant 2015.

Nous allons également créer une antenne universitaire, car je veux penser aux jeunes Mahorais, je veux que les jeunes bacheliers mahorais puissent continuer, sur place, leurs études jusqu'à Bac+2. 1.000 bacheliers par an, chiffre en hausse constante depuis quelques années . J'ai le plaisir de vous annoncer que l'antenne universitaire mahoraise accueillera ses premiers étudiants à la rentrée universitaire 2011. Il est quand même extravagant d'exiger qu'à Mayotte, alors que ceci n'existe dans aucun autre département Français, on envoie nos jeunes étudier à 1.400 kilomètres de l'endroit où ils habitent...

Mayotte sera dotée d'un sous-préfet à la cohésion sociale dès cette année qui aura notamment comme mission de mettre en place le très ambitieux plan de lutte contre l'illettrisme. Notre objectif est la réduction de moitié en cinq ans de l'écart entre la situation à Mayotte et la situation en métropole.

Je veux que les enfants, notamment ceux élevés dans des familles non-francophones, soient incités à être scolarisés dès l'âge de trois ans. Je souhaite que Mayotte puisse faire face à son défi démographique et migratoire, sa population a doublé en 20 ans, j'ai donc décidé que les crédits supplémentaires seraient accordés à Mayotte pour que les constructions scolaires et les crédits afférents à ces constructions scolaires soient augmentés de 50% dès l'année 2010. Enfin, pour lutter contre la malnutrition des enfants, j'ai souhaité que la Prestation d'Aide à la Restauration Scolaire soit doublée dès cette année, afin de donner à tous les élèves scolarisés une collation équilibrée, qui constitue parfois le seul repas de la journée.

Il y a aussi la question de l'accès à l'internet La situation ne peut plus durer. Mayotte doit profiter de ce grand investissement numérique que nous réalisons pour la France. Je demande aujourd'hui à Marie-Luce PENCHARD, votre Ministre, à qui je veux redire ma confiance de travailler avec Christian ESTROSI, sur le raccordement rapide de Mayotte à l'Internet mondial par un câble sous-marin. Je souhaite Marie-Luce que ce câble soit opérationnel d'ici à la fin de l'année 2011, et que le réseau interne de l'île soit prêt, pour cette date, à accueillir ces nouvelles capacités.

Je vous avais promis de renforcer les moyens humains et matériels du Centre Hospitalier de Mamoudzou. C'est chose faite puisque, ce sont 56 Meuros qui ont été consacrés à sa restructuration et à son agrandissement.

S'agissant du logement social, l'Etat va donner les moyens d'accompagner la collectivité dans la construction de 40.000 logements sociaux d'ici à 2017. J'ai, par ailleurs décidé, de céder les terrains de l'Etat, à titre gratuit, pour que vous puissiez y construire des logements sociaux pour les Mahorais. J'ai également souhaité l'extension de l'allocation logement à Mayotte. Mes chers compatriotes, je veux être un Président de la République qui tient ses promesses, qui tient ses engagements. Mayotte, c'est la France, et chaque Français a droit à la même part de solidarité et d'engagement de l'Etat, où qu'il se trouve sur le territoire national.

Il y a quelques instants, j'ai signé le décret instituant le parc marin de Mayotte, en présence de Chantal JOUANNO, que je remercie également. Je sais bien qu'il génère quelques inquiétudes, mais je veux le dire très simplement, pour être entendu et compris : le lagon de Mayotte, c'est la richesse des Mahorais, nous n'en ferons pas un sanctuaire intouchable. Je considère que le développement durable et le développement économique, bien loin d'être antagonistes, sont complémentaires. C'est pourquoi, d'ailleurs, nous allons aller encore plus loin que ce qui était prévu initialement autour du parc marin en mettant en place un plan de grande envergure pour lutter contre les rejets d'eaux usées dans le lagon. Nous consacrerons 100 Meuros d'ici 2015 à l'assainissement des rejets d'effluents dans la mer pour protéger votre lagon qui est la richesse des Mahorais.

Je sais que l'activité aquacole de Mayotte est la plus importante de tout l'Outre-mer. Mais, nous allons aller plus loin, nous allons nous donner l'objectif de produire 1.000 tonnes de poisson par an au lieu des 140 tonnes actuelles. Pour y arriver, l'Etat va consacrer 5 Meuros au développement de la filière aquacole à Mayotte. En ce qui concerne la pêche je suis prêt, une fois que les bateaux seront mis aux normes de sécurité et que la flottille de palangriers sera suffisante, à étudier la possibilité d'étendre la zone de pêche exclusive au-delà des 24 milles actuels, afin de donner un coup d'accélérateur à la constitution d'une filière solide.

Il faudra des offres hôtelières plus étoffées. 40.000 touristes par an, c'est trop peu. Nous allons développer l'activité touristique.

Mes chers amis, je suis heureux d'être parmi vous. Tout à l'heure, quand je suis arrivé en barge sur la place du marché de Mamoudzou, j'ai serré de nombreuses mains amies. J'ai senti la ferveur de vos coeurs, la chaleur de vos sentiments patriotiques, j'ai senti la fierté des Mahorais à demeurer, fidèles à la France. La France, elle est au rendez-vous. Vous pouvez compter sur la France, mes chers compatriotes de Mayotte.

Vive la République, vive la France, et vive Mayotte dans la République française !